



GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
POUR LA RECONSTITUTION DES TITRES DE PROPRIETE EN CORSE

SECRETARIAT GENERAL
GESTION DES MARCHES

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES ET DE SERVICES

NUMERISATION ET INDEXATION DE DOCUMENTS CADASTRAUX ET HYPOTHECAIRES ORIGINAUX

PROCEDURE DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT
MARCHÉ A BONS DE COMMANDE
(Articles 29, 30, 57 et 77 du Code des marchés publics)

Référence du marché : Girtec MP 2009/02



Cahier 1

REGLEMENT DE CONSULTATION

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE A L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

DATE LIMITE DU DEPOT DES CANDIDATURES : MARDI 9 FEVRIER 2010/
16H

Ce document comporte 12 feuillets numérotés de 1 à 12

1

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



1 - CONTEXTE GENERAL

1 : IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Groupement d'intérêt Public pour la reconstitution des titres de propriété en Corse - GIRTEC

2 : ACTIVITE PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

3 : NOM ET ADRESSE :

Nom ou raison sociale du pouvoir adjudicateur: GIRTEC	Correspondant : Secrétariat Général : Mme MEDORI
Adresse : 28 cours Grandval	Code postal : 20000
Ville : Ajaccio	Pays (autre que la France) :
Téléphone : 04-95-10-10-00-	
Télécopieur : 04-95-10-10-01-	
Adresse de courrier électronique (courriel) : contact-girtec@orange.fr	
Adresse internet (U.R.L.) : http://www.girtec.fr .	

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :
oui non

4 : OBJET DU MARCHE :

1) **Objet du marché : Numérisation de documents cadastraux et hypothécaires et indexation des fichiers issus de cette numérisation**

2) **Type de marché :**

- La procédure suivie est celle de l'appel d'offre ouvert (article 57 du CMP).
- Elle est applicable aux marchés de services tels que définis aux articles 29 et 30 du CMP.

2

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



- Le présent marché correspond au marché des services informatiques et des services connexes mentionnés au point 7 de l'article 29 du code susvisé.
-
- L'ensemble de la procédure est placée sous les dispositions des chapitres III du CMP « règles générales de passation » et IV « définitions et déroulement des différentes procédures de marchés publics ».

3) L'avis concerne :

- un marché : oui non
- l'établissement d'un accord-cadre : oui non
- la mise en place d'un système d'acquisition dynamique : oui non

4) Forme du marché :

- S'agit-il d'un marché à bons de commande : oui non
- S'agit-il d'un marché à tranches? oui non

5 : LIEU D'EXECUTION ET DE LIVRAISON

Lieu d'exécution :

- Archives départementales de Corse du Sud pour le lot 1
- Archives départementales de Haute Corse pour le lot 2
- Dans les locaux du prestataire pour les lots 3 et 4

Lieu de livraison :

GIRTEC 28 cours Grandval 20 000 AJACCIO

6 : CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

1) Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)

L'objet du marché consiste en:

LOT 1 = La numérisation des documents de Corse du Sud désignés et l'indexation des fichiers issus de cette numérisation.

LOT 2 = La numérisation des documents de Haute Corse désignés et l'indexation des fichiers issus de cette numérisation.

Ces 2 lots devront de préférence être traités simultanément.

3

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



LOT 3 = La numérisation de plans cadastraux au format « grand aigle » et l'indexation des fichiers issus de cette numérisation.

Les documents concernés sont tous des documents originaux, dont certains revêtent un caractère patrimonial marqué. Ils requièrent donc toute l'attention nécessaire lors de leur manipulation.

Les offres pourront être présentées soit :

- par lot ;
- par regroupement de l'ensemble des lots.

2) **Options** : descriptions concernant les achats complémentaires (le cas échéant) :

Si le volume de la grande majorité des documents à numériser et à indexer est connu, il est possible que le résultat de nouvelles investigations ou inventaires menés dans la perspective de disposer des meilleures données possibles utiles à la mission du Girtec, conduisent à recourir à des numérisations et indexations complémentaires dans la durée de validité du marché.

Dès lors, pour permettre ces ajustements, des bons de commandes seront adressés au(x) prestataire(s) dans les conditions de l'application de l'article 77 du CMP, au fur et à mesure des besoins du Girtec, étant précisé que l'essentiel de ces bons de commandes concerneront des documents déjà inventoriés.

3) **variantes**

Le principe du marché est une prestation complète de numérisation in situ par le prestataire, à savoir la fourniture des moyens humains en nombre suffisant, la fourniture, l'acheminement et installation du matériel nécessaire (caméras, scanner, postes informatiques, moyens de stockage et de sauvegarde), réalisation de la numérisation des documents, le contrôle des opérations de numérisation et l'indexation des fichiers issus de cette numérisation. Les fiches techniques du matériel doivent être incluses dans la réponse du prestataire.

Variante possible :

L'acheminement, la location ou la vente du matériel et des logiciels d'exploitation nécessaires à la réalisation de l'opération de numérisation. La formation des personnels recrutés par le Girtec pour la réalisation de cette opération. Le contrôle de la numérisation par le prestataire.

7 : DIVISION EN LOTS

- 1) **Prestations divisées en lots** : oui non
- 2) **Si oui, possibilité de présenter une offre pour** un lot un ou plusieurs lots
tous les lots

8 : DUREE DU MARCHE OU DELAI D'EXECUTION :

1) **Durée du marché ou délai d'exécution**

4

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



durée du marché 12mois à compter de la notification du marché

2) Date prévisionnelle de début d'exécution

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/03/2010

9 : CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

- 1) **Cautionnement et garanties exigés** (*le cas échéant*) : versement de l'avance conditionné à la constitution d'une garantie à première demande, ou d'une caution personnelle et solidaire
- 2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : Financement sur les fonds propres de la collectivité

Délai global de paiement de 30 jours; Prix fermes.

- **Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : groupement solidaire
- 3) **Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements** :
 non oui
 - 4) **Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française** : Aucune

10 : CONDITIONS DE PARTICIPATION :

1) Critères de sélection des candidatures :

- Garanties techniques et financières suffisantes
- Candidatures recevables en application de l'article 43 du code des marchés publics

2) Conditions propres aux marchés de services (*le cas échéant*) :

- Les prestations sont-elles réservées à une profession particulière ? non oui
- Les candidats seront-ils tenus d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de l'exécution du marché ? non oui

11 : NOMBRE DE CANDIDATS : sans objet

12 : CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

5 0 % Valeur Technique	%
2 0 % Délais	%

5

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO
Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001
Courriel : contact-girtec@orange.fr
SIREN : 130 004 872



| 3 | 0 | % Coût

Autres : _____

Les bases d'appréciation des critères sont :

Pour le critère « Valeur technique » : les moyens techniques mis en œuvre : qualité et performance des scanners utilisés, solutions pour palier aux contraintes liées à la nature et à l'état des documents eux-mêmes, précautions de manipulations, modalités et exhaustivité du contrôle

Pour le critère « Coût » : le prix le plus bas

Pour le critère « Délais » : le délai le plus court.

13 : ENCHERES ELECTRONIQUES : sans objet

14 : PROCEDURES

1) Type de procédure :

- | | |
|---|--|
| 1 <input checked="" type="checkbox"/> Appel d'offres ouvert | 5 <input type="checkbox"/> Marché négocié |
| 2 <input type="checkbox"/> Appel d'offres restreint | 6 <input type="checkbox"/> Dialogue compétitif |
| 3 <input type="checkbox"/> Concours ouvert | 7 <input type="checkbox"/> Procédure adaptée |
| 4 <input type="checkbox"/> Concours restreint | 8 <input type="checkbox"/> Autres |

- 2) Marché passé sur appel d'offres : possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires : non oui

15 : CONDITIONS DE DELAIS

- 1) **Date limite de réception des offres :** 9 Février 2010 à 16 h 00.

- 2) **Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

16 : AUTRES RENSIGNEMENTS

1) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

Le Dossier de Consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat en faisant la demande auprès du correspondant mentionné à la section II.

- 2) **Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration :** non oui
souhaitée

- 3) **Remise d'un devis descriptif et estimatif détaillé :** non oui

6

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872

4) Contenu du dossier de la consultation (liste des pièces fournies au candidat par l'acheteur public) :

Le présent règlement (RC) ;
La déclaration du candidat , imprimé dénommé « DC5 »,
La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants , imprimé dénommé « DC4 »
L'acte d'Engagement (AE) « DC8 »et son annexe éventuelle (sous traitance);
Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) ;
CCAP
Le BPU (bordereau des prix unitaires)
Attestation d'assurance
Attestation fiscales et sociales

5) Modalités de remise des candidatures et/ou des offres selon la procédure adoptée.

5-1 Modalités de remise des offres

Les entreprises ont à produire les documents énumérés ci-après sachant que ceux afférents à leur capacités seront regroupés dans une 1^{ère} enveloppe et ceux relatifs à leur offre seront mis dans une 2^{ème} enveloppe intérieure . Ces deux enveloppes seront ensuite, elles-mêmes, regroupées dans une grande enveloppe, que l'on appellera « enveloppe extérieure ».

A - Contenu de la 1^{ère} enveloppe = pièces relatives à l'appréciation des capacités du candidat (documents communs aux lots, en cas de marché alloti)

1 – Situation juridique – références requises :

- La copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ;
- Une déclaration sur l'honneur pour justifier pour justifier qu'il n'entre dans aucune des interdictions de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (conformément aux dispositions de l'article 38 de l'ordonnance du 6 juin 2005 susmentionnée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)

2 – Capacité économique et financière – références requises/ niveaux spécifiques(s) minimal(aux) exigé(s):

chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; production des 3 derniers bilans et comptes de résultat.

3 – Référence professionnelle et capacité technique – références requises/ niveaux spécifiques(s) minimal(aux) exigé(s):

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les



- livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;
- présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ;
 - certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ;
- Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature en application du III de l'article 45 du code des marchés publics ou du I de l'article 17 du décret du 30 décembre 2005 susvisé, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique

Précisions :

Pour justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières, la collectivité préconise aux candidats d'utiliser les deux documents qui sont produits dans le dossier de consultation (DCE), à savoir :

✕ la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants « DC4 ». Cette pièce est obligatoire pour les groupements d'entreprises et en cas de marché alloti.

Dans cette pièce, il sera :

- mentionné les lots sur lesquels il est fait acte de candidature
- en cas de groupement,
 - présenté chacun des membres du groupement (nom, coordonnées...),
 - désigné le représentant du groupement (appelé le mandataire) auprès de la collectivité
 - et précisé les habilitations du mandataire .

✕ la déclaration du candidat « DC5 » amendée par la collectivité car ce document intègre en son sein les informations demandées ci-dessus .

En cas de groupement d'entreprises, les pièces désignées ci-dessus doivent être produites par chacun des membres du groupements.

B - Contenu de la 2^{ème} enveloppe (pièces relatives à l'offre) : (documents à individualiser par lot)

En ce qui concerne l'offre de base

1. L'acte d'engagement (document produit par la collectivité) dûment complété et signé
Dans l'éventualité de présentation de sous-traitant dans l'offre, le candidat devra joindre, en sus de l'annexe de sous-traitance (annexe à l'acte d'engagement): des documents justifiant de la capacité du sous traitant. A ce titre, il conviendra de produire les mêmes informations que celles demandées au candidat dans l'enveloppe relative à sa candidature.
Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le candidat devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter et, par

8

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



différence avec son offre, le montant maximal de la créance qu'il pourra présenter en nantissement ou céder.

2. Le bordereau des prix: cadre joint au CCTP à compléter sans modification ;
3. Le détail estimatif :

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et l'unité monétaire retenue est l'euro.

Précisions aux candidats sur le contenu des documents du DCE

Conformément à la jurisprudence constante des juridictions administratives, tout document du DCE émis par l'administration prévaut sur tout document produit par les candidats dans leurs plis. Donc les documents ne peuvent être modifiés par les candidats et seule la version originale détenue par l'administration fait foi.

Pour l'ensemble des lots, le candidat fournira un mémoire technique dans lequel il décrira précisément comment il envisage de procéder, les moyens matériels et humains mis en œuvre et son planning. Un coût détaillé par poste de dépense sera fourni.

5-2 Conditions d'envoi ou de remise du pli du candidat

Les plis des candidats sont transmis par tout moyen permettant de garantir leur confidentialité.

Les documents seront transmis sous pli contenant **2 enveloppes** :

- la première enveloppe intérieure contiendra les justifications à produire par le candidat (se reporter à la rubrique relative au contenu de la 1^{ère} enveloppe du présent règlement). Elle portera les mentions suivantes :

Offre pour **marché de la numérisation et de l'indexation de documents cadastraux et hypothécaires**

lot n°

« Première enveloppe intérieure (pièces relatives aux capacités) »

Candidat :

- la **seconde enveloppe intérieure** contiendra l'offre (se reporter à la rubrique relative au contenu de la 2^{ème} enveloppe du présent règlement). Elle portera les mentions suivantes :

Offre pour : **marché de la numérisation et de l'indexation de documents cadastraux et hypothécaires**

lot n°

« Seconde enveloppe intérieure (pièces relatives à l'offre) »

Candidat :

L'enveloppe extérieure portera l'adresse et mentions suivantes :

GIRTEC 28 cours Grandval 20 000 AJACCIO

Offre pour : **marché de la numérisation et de l'indexation de documents cadastraux et hypothécaires**

Lot n°

« NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis »

L'offre devra être adressée à l'adresse ci-dessus ou remise contre récépissé au

GIRTEC
28 cours Grandval
20 000 AJACCIO

Tel : 04 95 10 10 00

Elle devra parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées dans le présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites, ne seront pas retenus.

10

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL RÉGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872



Précisions sur la dématérialisation des plis (Arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du code des marchés publics et relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés)

Le candidat qui le souhaite peut remettre son offre dématérialisée mais il ne s'agit pas d'une obligation.

Le dépôt électronique du pli :

La transmission des plis (candidature et/ou offres) par la voie électronique s'opérera à l'adresse Internet suivante : <http://www.marches-publics.info/>, sachant que les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Le dépôt des candidatures et des offres transmis par voie électronique ou sur support physique électronique donne lieu à un accusé de réception mentionnant la date et l'heure de réception.

Le dépôt électronique du pli d'un groupement d'opérateurs économiques :

Dans le cas de candidatures groupées conformément à l'article 51, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement

Pli dématérialisé dans une procédure d'appel d'offres ouvert :

Le dossier de candidature et celui de l'offre sont présentés séparément.

De fait si l'envoi du pli se fait par voie électronique, ils sont présentés dans des fichiers distincts, l'un comportant les éléments relatifs à la candidature, l'autre les éléments relatifs à l'offre.

En conséquence, si l'envoi du pli se fait sur support physique électronique, ils sont présentés sur des supports distincts, l'un comportant les éléments relatifs à la candidature, l'autre les éléments relatifs à l'offre.

Format des fichiers électroniques

Les fichiers électroniques devront être conformes, si possible, aux formats électroniques retenus par la collectivité qui sont les formats propres à la conservation à long terme (plus de 5 ans) soit pour les fichiers texte « PDF » et pour les fichiers image « TIFF CCIT groupe IV », « PNG ».

Il est précisé aux candidats que l'administration se réserve le droit de convertir les formats dans lesquels ont été encodés les fichiers, afin d'assurer leur lisibilité dans le moyen et long terme, dans le cadre de l'archivage de la procédure (après la notification du marché).

Signature électronique des plis

Le pli (candidatures et/ou acte d'engagement), lorsqu'il est transmis par voie électronique ou envoyé sur support physique électronique, est signé par le candidat au moyen d'un certificat de signature électronique, qui garantit notamment l'identification du candidat.

Les catégories de certificats de signature utilisées pour signer électroniquement doivent être, d'une part, conformes au référentiel intersectoriel de sécurité et, d'autre part, référencées sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'Etat.

Le référentiel intersectoriel de sécurité et la liste des catégories de certificats de signature électronique mentionnés à l'alinéa précédent sont publiés sous forme électronique à l'adresse suivante : <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

POSSIBILITE D'ENVOYER UNE COPIE DE SAUVEGARDE EN SUS DE LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DU PLI



Le candidat qui effectue à la fois une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support physique électronique ou sur support papier doit faire parvenir cette copie dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres.
Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible : «copie de sauvegarde».

RE-MATERIALISATION DE PIECES DU MARCHE DU CANDIDAT RETENU

Les candidats sont informés que toute offre retenue adressée par voie électronique sera re-matérialisée et que la signature du marché interviendra par voie manuscrite (comme l'acte d'engagement).

6) Marché réservé à des ateliers protégés : non

12

MEMBRES DU GROUPEMENT :

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES - MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'EMPLOI - MINISTERE DE LA JUSTICE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE - CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA HAUTE-CORSE - ASSOCIATION DES MAIRES DE LA CORSE-DU-SUD

28 Cours Grandval - 20000 AJACCIO

Téléphone : +33 495 101 000 Télécopie : +33 495 101 001

Courriel : contact-girtec@orange.fr

SIREN : 130 004 872